

Impitoyable Convention de Dublin



Lucia et Emilie

Il y a vingt ans, la forte croissance du nombre des demandeurs d'asile en Europe a été accompagnée d'une transformation de la question de la défense des droits humains en problème migratoire. Depuis, au fil des ans, la question de l'asile est progressivement devenue centrale dans la politique migratoire européenne et elle a fortement contribué à la judiciarisation croissante de la gestion des migrations et des frontières. Ainsi, le 15 Juin 1990, les accords Dublin étaient signés et sont entrés en vigueur en Suisse le 12 décembre 2008. Etait-ce une mise en question de l'alternative entre la fin de l'asile en Europe et la liberté de choix de son pays d'asile ? La question est plus que d'actualité. Notre enquête.

Une Africaine est obligée de dormir dans la forêt avec son bébé de cinq mois pour échapper à une expulsion forcée

« No condition is permanent in this world » (Aucune situation n'est permanent dans ce monde). Ainsi se résume l'histoire de Lucia*, originaire de Guinée-Bissau. Cette jeune mère d'un enfant de cinq mois n'avait jamais imaginé même dans son plus pire cauchemar qu'elle allait un jour être obligée de se réfugier dans une forêt. Issue d'une famille aisée, fille d'un célèbre médecin assassiné depuis, Lucia quitte son pays pour poursuivre ses études universitaires au Portugal. Elle rêve alors d'une carrière d'économiste, mais voit son destin basculer le jour où elle fait la connaissance d'un compatriote et croit naïvement à une belle histoire d'amour. Mais l'histoire va vite la rattraper car « l'homme de sa vie » va vite devenir la bête noire de ses pires cauchemars ! En effet, cet homme mystérieux donc elle a même du mal à prononcer son nom aujourd'hui, entretenait des activités louches et avait des fréquentations peu recommandables. Ainsi, après une affaire qui tourne mal, l'homme prend aussitôt la poudre d'escampette, avant d'appeler Lucia et de l'intimer de quitter les lieux.

Paniquée, elle quitte le Portugal en catastrophe et regagne sa Guinée natale, mais est facilement rattrapée par les malfaiteurs qui, à défaut de mettre la main sur son compagnon, prennent en otage Lucia et sa maman.

Lucia, alors enceinte, est kidnappée et menacée de mort. Elle et toute sa famille n'ont que Dieu pour leur venir en aide. Et le miracle arriva. Un de criminels se rend compte qu'elle est enceinte et au courant du funeste sort qui lui est réservé, prend pitié d'elle. C'est alors qu'à l'insu de ses camarades jusqu'au-boutistes, ce dernier la libère elle et sa maman et va même leur venir en aide pour regagner la frontière du Sénégal. Lucia et sa maman quittent ainsi la Guinée pour le Sénégal où vit son oncle maternel. N'étant pas en sécurité en Afrique, elles sollicitent l'aide d'un « passeur » pour regagner l'Europe moyennant une forte somme d'argent. Leur dévolu est jeté sur la Suisse, selon Lucia parce que la « Suisse est un pays libre, humanitaire et neutre! ». C'est sans compter avec la fameuse **Convention de Dublin**. La demande d'asile de Lucia, déposée au Centre d'Enregistrement et de Procédure (CEP) de Vallorbe, reçoit une décision de non-entrée en matière (NEM) avec renvoi sur le Portugal suite à l'application mécanique et rigide de l'accord de Dublin par la Suisse! Entre-temps, Lucia a mis au monde une fille – Emilie* – née le 26 Mars 2011 au centre hospitalier du CHUV de Lausanne en Suisse.

Le 21 Septembre dernier, Lucia, mise au courant auparavant d'un éventuel renvoi forcé vers le Portugal et apparemment désespérée n'hésite pas à mettre en danger la vie de la petite Emilie! En effet, craignant pour sa vie et le sort qui lui est réservé au Portugal par ses bourreaux, elle se cache dans la forêt de Crissier bravant des conditions météorologiques très hostiles : le froid et le vent. Emilie, qui a déjà subi deux hospitalisations depuis sa naissance en soins intensifs, présente encore aujourd'hui un choc hypodermique suite à cette fameuse nuit passée en forêt avec sa maman.

D'autres « destinées Dublin »

Lucia n'est cependant pas l'unique personne à subir les foudres de ladite convention comme l'atteste les cas suivants :

Marouane* est Soudanais et a fuit la guerre qui a coûté la vie de ses proches au Darfour. Il entre en Europe par Malte où il arrive un jour en bateau. Il y est détenu pendant plus de huit mois dans des conditions inhumaines (surpopulation carcérale, hygiène déplorable, assistance sanitaire inexistante). Il parvient finalement à fuir en passant par l'Italie pour atteindre finalement la Suisse. Selon une source anonyme, les autorités sont intransigeantes et décident de le renvoyer vers Malte en application de la Convention Dublin, même s'il n'y a connu que la détention.

Maza*, une jeune Ethiopienne, demande l'asile en Suisse. Elle est renvoyée en Italie en application de la Convention de Dublin. Sans aucuns moyens de

subsistance dans ce pays, elle revient en Suisse. Selon une source proche de Maza, les autorités suisses, bien qu'informées de sa fragilité psychique, décident quand même de la renvoyer à nouveau. La police arrive au centre des requérants d'asile pour l'expulser une seconde fois. Désespérée elle saute depuis un balcon se situant au troisième étage de l'immeuble. La chute provoque diverses fractures aux lombaires et au bassin.

De graves atteintes au droit d'asile suisse ?

Le règlement de Dublin supprime-t-il aux yeux des autorités helvétiques **l'article 7 de Constitution Suisse qui prône le respect et la protection de la dignité humaine entre autres ?**

La persistance de la Suisse à vouloir appliquer le « système Dublin » coûte que coûte, ne génère-t-elle pas de graves atteintes au droit d'asile Suisse ?

- Par l'impossibilité de déposer une demande d'asile dans le pays de son choix ?
- Par l'imposition de procédures de réadmission opaques privant de droits les personnes concernées ?
- Par la négation de leur humanité ?
- Par le renvoi vers des pays européens aux formes d'asile très dégradées?
- Par l'utilisation de méthodes policières coercitives pour gérer des flux de populations comme on gère des flux de marchandises ?
- Par la multiplication du phénomène des réfugiés en « orbite » renvoyés d'un pays à l'autre sans parvenir à déposer leur demande d'asile ?

On en vient à se demander comment la Suisse réputée être un pays humanitaire, neutre, accueillant, qui plus est signataire d'une « certaine » **Convention de... Genève** peut s'obstiner à gérer des populations de réfugiés comme l'on déplace des pions sur un échiquier.

En Suisse, le requérants d'asile est-il synonyme de délinquant ?

Et pourquoi parvenir à cet objectif – quelque peu totalitaire – de contrôle absolu des demandeurs d'asile en déployant des moyens policiers incompatibles avec les valeurs démocratiques que la Suisse affiche ?

La Suisse, qui n'est pas une dictature psychopathe, la Suisse des droits de l'homme ne craint-elle pas d'être de moins en moins perçue de cette manière par les populations des pays du Sud et singulièrement dans ceux où règnent des dictateurs ou des potentats ?

Est-il normal que certains arrivent à des actes extrêmes pour attirer l'attention sur eux ?

J'en viens à citer M. Fernand Melgar, célèbre, – réalisateur Suisse et lauréat du Léopard d'or du **festival de Locarno** en 2008 qui dit : « j'ai en effet été très inquiet de constater que, pour une majorité d'adolescents, le terme de « requérant d'asile » est synonyme de « délinquant » et celui « d'asile » synonyme d'une forme d'abus social ».

C'est vrai qu'il y a aussi des individus peu recommandables parmi les requérants d'asile, mais faut-il pour autant utiliser des procédures générales pour traiter des cas particuliers ?

Les amalgames sont toujours à la fois faciles et confortables pour celles et ceux qui défendent une Suisse repliée sur elle-même !

Et pourtant, ce fameux règlement Dublin détient une clause humanitaire prévue par **l'article 15-1 du règlement, ou encore la clause de souveraineté (Règlement Dublin, Article 3, alinéa 2)** qui permettent à la Suisse dans n'importe quel cas de ne pas renvoyer certaines personnes si elle estime, par exemple, qu'elles sont manifestement des réfugiés ou qu'un renvoi serait inhumain en raison de leur grande vulnérabilité.

Ce système, en tant que tel, ne doit-il pas être révisé et remplacé par des politiques équitables et efficaces, conformes au principe de solidarité, fondées sur des principes et des valeurs communes en introduisant par exemple la possibilité de suspendre les transferts et de dégager à court terme les Etats particulièrement sollicités des responsabilités qui leur incombent au titre du règlement de Dublin ?

*Noms d'emprunts.

Fbradley Roland

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Informations : résumé du Règlement de Dublin

Le règlement Dublin II (auparavant convention de Dublin) est un règlement européen qui détermine l'État membre de l'Union européenne responsable d'examiner une demande d'asile en vertu de la Convention de Genève (art.51) dans l'Union européenne.

Il est la pierre angulaire du *systeme de Dublin*, inclusif du règlement de Dublin et du règlement EURODAC, qui établit une base de données à l'échelle européenne des données biométriques (empreintes digitales) des requérants déjà enregistrés de tous les pays membres et permettant de détecter ceux ayant déjà déposé une demande.

Le règlement Dublin II vise à «déterminer rapidement l'État membre responsable [pour une demande d'asile]» [1] et prévoit le transfert d'un demandant asile vers cet État membre. Habituellement, l'État membre responsable sera l'état par lequel le demandeur d'asile a premièrement fait son entrée dans l'Union Européenne.

Le S.O.F.O. : un coup de pouce pour les futures mamans et les familles en difficultés



Le S.O.F.O. est le Fonds de Solidarité pour la mère et l'enfant. Il a été fondé en 1976 à Lucerne par la **Ligue suisse des femmes catholiques**. Je me suis rendue au **secrétariat romand du S.O.F.O. à Neuchâtel** pour recueillir des informations auprès de Madame Brigitte Sandoz qui pourront certainement aussi être utiles aux mères et futures mères lectrices de Voix d'Exils.

Le S.O.F.O est présent en Suisse allemande, Suisse romande et Suisse italienne. A l'origine, cette œuvre de bienfaisance est le fruit de l'héritage d'une femme défunte dont le vœu était de protéger la vie en aidant les futures mères et les enfants de 0 à un an. Actuellement, elle s'est élargie aux familles en difficultés et aux enfants de 0 à 5 ans.

« On n'accomplit jamais de grandes choses, seulement de petites choses mais avec un grand amour »

Les demandes arrivent la plupart du temps par courriel au secrétariat des différentes sections. C'est grâce à un comité constitué de femmes bénévoles, accompagnées d'une professionnelle du domaine social, qu'elles peuvent être traitées efficacement et rapidement. Les montants attribués sont fixés en fonction de critères précis, comme le budget et les conditions de vie de la personne ou de la famille. Aujourd'hui, Mme Brigitte Sandoz affirme qu'avec l'augmentation des demandes, seules de petites sommes sont allouées. « En Suisse romande, on a de la peine à obtenir des dons parce que cette association est très peu visible par rapport à la Suisse allemande où le S.O.F.O. est plus connu et donc mieux « arrosé ». Quoi qu'il en soit, il vaut mieux aider un peu que de renoncer au don » déclare Mme Brigitte Sandoz, en ajoutant « qu'on n'accomplit jamais de grandes choses, seulement de petites choses mais avec un grand amour. C'est juste pour donner un coup de pouce aux futures mamans, une façon de protéger la vie en reconnaissant qu'une femme enceinte a besoin d'aide ».

Cependant, elle admet aussi que les moyens dont dispose le S.O.F.O. sont limités. Par exemple, il ne peut pas satisfaire les mamans qui renouvellent leur demande.

« Persévérer et ne jamais se décourager ! »

Le financement octroyé par cette association provient de donations faites à la Ligue suisse des femmes catholiques à Lucerne par de rares donateurs privés ainsi que par une quête annuelle des églises catholiques et le fruit de collectes lors de cérémonies comme les baptêmes, les mariages ou les enterrements.

Mme Brigitte Sandoz conclut en disant qu'elle « espère que la nouvelle personne engagée professionnellement pour la recherche de fonds aura de nouvelles idées pour mieux faire connaître le S.O.F.O. et trouver de nouvelles ressources. C'est toujours utile de donner un coup de pouce aux personnes en difficultés. Il faut persévérer et ne jamais se décourager! ».

En m'adressant à cette association, j'ai pu bénéficier de son aide pendant ma grossesse. Maintenant, j'ai une petite fille et je suis une heureuse maman. Un grand merci au S.O.F.O. qui a fait du mieux qu'il a pu pour m'aider !

Nancy

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

Informations : SOFO, Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant

Pour les demandes en français:

Secrétariat romand

2, Vieux-Châtel – 2000 Neuchâtel

tél. 032 725 64 48

e-mail sofo-ne@bluewin.ch

Pour les demandes en suisse-allemand:

17, Burgerstrasse

postfach 7854 – 6003 Lucerne

tél. 041 210 49 36

Site internet : <http://www.frauenbund.ch/sofo/>

La Migration...



MIGRATION, هجرة,

GÖÇ, MIGRAZION,

KOÇPERI...

J'essaie de t'écrire en kurde, mais je n'y arrive pas. J'essaie de t'écrire en turc, mais je n'y arrive pas. J'essaie de t'écrire en français, mais je n'y arrive pas. Je veux te dire dans toutes les langues mais je sais qu'il manque toujours quelque chose.

Je te cherche dans les livres d'histoire mais je ne t'y trouve pas. Tu es si vieille que personne ne se souvient de ta naissance, de ton âge et de ton nom. Comme je disais, tu es très vieille. Ton nom est différent dans chaque langue: en français MIGRATION, en arabe هجرة, en turc GÖÇ, en italien MIGRAZION, en kurde KOÇPERI...

Selon certains, tu es une échappatoire. Selon certains, tu es la liberté et selon d'autres, tu es un emprisonnement qui vient de commencer. Tu es une grande chose tout en étant rien.

Il y a quelque chose qu'on ne peut exprimer dans aucune langue. Tu es une chose comme ça. Est-ce que tes créateurs sont coupables ou est-ce que tu es coupable de ta présence? Le monde est séparé en trois pôles : ceux qui font migrer d'autres, les migrants eux-mêmes et ceux qui subissent la migration. Qui sont heureux parmi eux? Qui sont satisfaits de cette situation? Lesquels d'entre eux sont coupables? Tu ne le sais pas mais, selon moi, tout le monde est responsable de cette situation.

Le monde, l'humanité, nous sommes coupables de t'avoir créée et s'il y a des innocents parmi nous, ce sont ceux qui sont contraints à migrer.

N. COGALTAY

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

La famine en Somalie vue par la diaspora somalienne en Suisse



Mohamed Hared Ali, Président de l'association SOS Somalie. Photo: Abdel-Khader MOUSTAPHA

Mohamed Hared Ali, Président de l'association SOS Somalie, évoque la situation calamiteuse qui sévit en Somalie ainsi que les actions menées par la diaspora somalienne depuis la Suisse pour venir en aide à une population livrée à elle-même qui endure une famine sans précédent.

Voix d'Exils : que pensez-vous de la mobilisation internationale insuffisante et tardive pour pallier la famine grandissante en Somalie?

Mohamed Hared Ali: la situation est très difficile, avec le décès des plus fragiles chaque jour, les vivres ne sont pas suffisants pour sauver tout ce monde, ce malgré les efforts de l'ONU. A cela s'ajoute trois problèmes : il n'est pas évident de trouver des fonds en ce moment de crise économique, la difficulté à répartir ces aides dont les plus faibles ne bénéficient pas suffisamment et, enfin, le problème de l'insécurité dans le pays qui ne facilite pas les choses.

Quels sont les facteurs qui interviennent dans la Corne de l'Afrique et qui empirent la situation de sécheresse et d'épidémie ?

Les conditions climatiques de ces dernières décennies ne sont pas favorables,

sans parler de la déforestation due à l'exportation du bois vers les pays du Golfe. L'avancée du désert est l'une des causes de cette sécheresse qui sévit dans cette partie de l'Afrique. Le manque d'eau potable et la détérioration des structures sanitaires sont à l'origine de maladies frappant les plus jeunes.

Pour quelle raison les ONG ne parviennent-elles pas à travailler convenablement ?

L'ONU et les ONG ne parviennent pas à travailler convenablement, à cause d'Al-Shabab, un mouvement proche d'Al-Qaïda qui sème la terreur dans le pays. Ces miliciens pillent les vivres des populations et interdisent, selon leur bon vouloir, la distribution de nourriture par les organisations internationales dans les zones assiégées, sous prétexte que ces dernières ne sont pas crédibles. Ce qui a obligé l'ONU à faire des ponts aériens pour acheminer les aides, ce qui est plus onéreux bien entendu. Mais, depuis peu, face à la gravité de la situation, les Al-Shabab commencent à autoriser l'ONU et les ONG à distribuer à nouveau les vivres.

Quelles initiatives attendez-vous de l'ONU et de l'Union Africaine ?

En tant que citoyen somalien, j'attends plus d'engagement et de détermination de la part de l'ONU face à cette situation qui est susceptible de continuer des mois encore, avec notamment le déploiement de Casques Bleus sur le terrain afin de protéger la population. Car l'armée somalienne est affaiblie par les décennies de guerre, et ne dispose pas des moyens nécessaires pour défendre et assurer l'intégrité physique de la population et des différents acteurs.

Concernant l'Union Africaine, elle a promis près de 300 millions de dollars à la Somalie. De son côté, le Premier ministre somalien a demandé à l'Union africaine le déploiement de son armée pour renforcer la sécurité des somaliens car, selon lui, « l'insécurité est l'un des points saillants de ce désastre humanitaire ». L'on doit, ici, saluer le mérite des pays proches comme l'Ouganda et le Burundi qui ont respectivement envoyés 8000 et 2000 soldats à Mogadiscio, la capitale.

Concernant la diaspora somalienne en Suisse, qu'a-t-elle fait pour faire face à cette situation ?

La diaspora somalienne en Suisse dispose malheureusement de peu de moyens, car la majeure partie des somaliens ici ne travaille pas à cause de la langue. Il faut du temps pour s'intégrer au niveau professionnel. Comme je suis l'un des responsables des associations de la diaspora, j'ai contacté les organisations humanitaires et nous avons organisé une collecte de fonds dans presque toute la

Suisse, dont des villes comme Genève et Berne. Les actions de collectes de fonds sont réalisées depuis plusieurs semaines et sont toujours à l'œuvre actuellement. Nous avons déjà envoyé de l'argent récolté au gouvernement de transition somalien.

Auriez-vous un dernier mot à nous dire ?

Je tiens ici à adresser ma profonde gratitude à la Suisse pour ses multiples actions considérables en faveur de la Somalie, ce dès les premiers jours d'alerte de la famine.

Abdel-Khader MOUSTAPHA

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Informations :

Pour plus d'informations ou pour verser vos dons veuillez prendre contact avec :

Association SOS Somalie

M. Mohamed Hared Ali, Président
E-mail: mohamedhared@hotmail.com

Paul Biya : un dictateur sanguinaire au service de la France



Nicolas Sarkozy en
compagnie de Paul Biya

Le Cameroun est susceptible d'exploser à tout moment. Son pouvoir est depuis des lustres confisqué par un dictateur soutenu par la France, dont les intérêts économiques et d'autres aux caractéristiques mafieux sont nombreux dans ce pays et ce au mépris de considérations démocratiques et éthiques.

Le président camerounais Paul Barthélémy Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu pour un sixième mandat à l'issue d'un scrutin très contesté. L'opposition camerounaise parle de « mascarade électorale », les Etats-Unis estiment, eux aussi, que la présidentielle du 9 octobre dernier était entachée « d'irrégularités à tous les niveaux ».

Hold up électoraux en cascade

Paul Biya, celui-là même dont l'élection en 1992 a procédé d'une véritable arnaque contre son principal adversaire – John Fru Ndi – et dont les réélections (dans des scrutins boycottés par l'opposition) en 1997 et en 2004 ont été plus que contestables. À 78 ans, cet autocrate en place depuis 29 ans et qui est donc le plus ancien du pré-carré néocolonialiste français est un véritable cauchemar pour les Camerounais. Ce dictateur affairiste, ami (marionnette) de la France, tient le pays d'une main de fer. L'emprise tentaculaire de son parti-État, le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), n'est pas sans rappeler celle du RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique), la formation dévouée à Zine el-Abidine Ben Ali, le dictateur tunisien déchu. Aucun secteur n'échappe au RDPC. Il contrôle tout : le système politique, mais aussi l'économie, la culture et la société.

Le règne de la répression

«On ne peut lever la tête et manifester, au Cameroun, sans se faire tabasser par des éléments de la sinistre brigade d'intervention rapide (BIR), une milice à la solde du régime. Dans les prisons comme dans les commissariats, la torture est si répandue qu'elle s'est banalisée dans l'esprit des gens», rapporte une source anonyme sur place.

Ce régime assure sa survie par l'achat des consciences ou par la répression. Et en matière de répression, le pouvoir camerounais n'a rien à envier aux régimes dictatoriaux balayés par les « printemps arabes ». Un recensement exhaustif des atteintes aux droits de l'homme et aux libertés dans ce pays relève de la gageure, car la violence politique au Cameroun est une habitude. Elle vise tout le monde, du jeune chômeur au syndicaliste, de l'étudiant au journaliste ; et prend périodiquement la forme de sanglants massacres. Ainsi, en 1992, les premières élections législatives, consécutives à la légalisation du multipartisme, avaient donné lieu à une répression féroce qui avait fait plus de 400 morts. Plus récemment, en février 2008, les émeutes de la faim, qui s'étaient conjuguées aux protestations contre la révision constitutionnelle destinée à assurer à Biya la présidence à vie, ont été écrasées dans le sang. Un rapport de l'Observatoire national des droits de l'homme du Cameroun, intitulé «

Une répression sanglante à huis clos» recense, au terme d'une minutieuse enquête, au moins 139 morts. Des milliers de personnes ont été arrêtées arbitrairement et traduites en justice pendant et après ce mouvement social. A noter qu'aucune commission d'enquête n'a été constituée afin d'établir la vérité sur cette répression violente et disproportionnée.

Rappelons encore que, dans une période toute proche, le musèlement de la presse et les intimidations et persécutions contre les journalistes se sont multipliés. Des journalistes ont été arrêtés, inculpés de « faux et usages de faux » et écroués; certains sont décédés à la prison centrale de Kodengui-Yaoundé « après tortures et privation de soins » notaient plusieurs websites et journaux camerounais et internationaux comme **Mutations**, **Reporteur sans frontières** ou **RFI**

Jusqu'ici, l'opposition politique n'a pas pris la direction politique de ces mouvements sociaux et n'a pas réussi à les structurer et à les ancrer dans les quartiers populaires. L'enjeu est d'être capable d'offrir une alternative aux luttes populaires afin qu'elles ne soient pas dévoyées par des fractions du clan Biya en des conflits ethniques. Ce défi peut être relevé, ce d'autant que dans les débats de l'opposition des ailes de gauche se dessinent.

Au service de l'impérialisme

Revoici donc les Camerounais soumis à une nouvelle frasque de Biya transformant l'élection présidentielle en faire-valoir de son régime aux abois qui ne permet pas qu'on remette en cause son autorité et qui réprime avec force toute velléité de contestation politique ou sociale. Un pouvoir qui – pour consolider sa position – exacerbe les rivalités tribales et régionales pour apparaître comme le seul garant de la paix.

La clef de ce forcing ? : La défense des intérêts impérialistes (Les réseaux France-Afrique notamment) au Cameroun et de ceux des clientèles locales ethniques et affairistes auxquels il est lié. Ainsi, Paul Biya est à cette place pour préserver les intérêts des multinationales françaises. Il a vendu le Cameroun à Bolloré, à Bouygues, à Total bref à la France. Au fond, c'est une espèce de sous-préfet. Loïk Le Floch-Prigent, l'ex-patron d'Elf, expliquait en 1996: *«Les intérêts français ont déterminé la mise en place de ce chef d'État comme dans plusieurs autres ex-colonies. Le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays.»*

Vieux pilier de la Françafrique, Paul Biya appartient à cette génération d'autocrates qui n'ont pas hésités à sacrifier les intérêts de leurs peuples pour ceux de l'ex-puissance coloniale.

Entreprises étrangères comme camerounaises sont en grande attente d'une « amélioration du climat des affaires ». Il faut entendre par là : entendre amélioration de leurs profits, facilitation des pillages des ressources du pays et de l'exploitation des populations... Héritier de ceux qui ont luttés militairement avec les colonisateurs français durant la guerre qui a sévi entre 1955 et 1970 contre le mouvement d'indépendance nationale incarné, à l'époque, par l'UPC (Union des populations du Cameroun), une guerre qui fera des milliers de morts et où l'armée française n'hésitera pas à utiliser le napalm et à massacrer près de 8000 civils désarmés. L'administrateur colonial français Pierre Messmer a organisé l'assassinat de nombreux leaders de l'UPC, ainsi que des expéditions punitives. Lors de l'indépendance, le 1er janvier 1960, Jacques Foccart y installe un gouvernement fantoche, présidé par son ami Ahmadou Ahidjo. Le jour même, le jeune État signe un accord d'assistance militaire avec la France. Charles de Gaulle dépêche alors cinq bataillons commandés par le général Max Briand. Entre février et mars 1960, cent cinquante-six villages bamiléés sont incendiés et rasés. Des dizaines de milliers de personnes sont massacrées. De cette terrible répression, la presse française, muselée et aveuglée par la crise algérienne, ne dira mot. Finalement, le 2 octobre de la même année, le leader de l'UPC, Felix Moumié, est assassiné à... Genève par les services secrets français. Biya est aussi là pour tout cela.

En tout cas, le contexte est aujourd'hui à une tension qui accélère la crise attisée par la modification constitutionnelle de 2008. Les conditions actuelles pouvant générer des contestations post-électorales potentiellement explosives.

Vers un « printemps subsaharien » ?

Les observateurs de tout bord de ce pays du Golfe de Guinée avec une population estimée à plus de 19 millions d'habitants ont inscrit le Cameroun en tête de liste des pays qui sont susceptibles de s'embraser si jamais les révolutions arabes venaient à se propager au sud du Sahara.

Le régime de Paul Biya et Biya lui-même doivent être tenus pour responsables de la situation chaotique vers laquelle le pays s'achemine de plus en plus. L'opposition et la société civile estiment que Biya a verrouillé le système électoral pour s'assurer une réélection sans difficultés. Biya espère, ni vu ni connu, se faire réélire dans l'indifférence de la communauté internationale via la mascarade électorale qu'il a concoctée cette fois-ci après avoir réussi à exclure du jeu les concurrents potentiels dans son camp grâce à l'Opération anti-corruption **Épervier**...

N'incombe-t-il pas aux occidentaux aujourd'hui de dénoncer inconditionnellement

le Gouvernement français qui, depuis des décennies et jusqu'à maintenant, apporte son soutien au dictateur Biya ?

Fbradley Roland

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils